

Marquillies, le 15 novembre 2018



**Métropole Européenne de Lille**

1 rue du Ballon  
CS 50749

59034 LILLE CEDEX

**A l'attention de Monsieur Le Président Damien Castelain**

OBJET : zone Illies Salomé

Monsieur le Président,

La zone d'activité d'Illies Salomé provoque en ce moment des remous dans le village de Marquillies.

En effet plusieurs habitants m'ont manifesté leur désapprobation pour cette zone s'estimant victime d'un manque de communication.

D'autres m'ont écrit. Vous trouverez d'ailleurs copie de leurs messages dans ce pli.

Ils découvrent au travers d'articles de presse, des réseaux sociaux et en consultant l'enquête publique la teneur de ce projet.

Une association veut provoquer une réunion publique à ce sujet.

Il est à noter qu'une pétition circule actuellement dans le village pour dénoncer les nuisances que provoquera l'augmentation de la circulation.

Un trac, d'un de mes groupes d'opposition a également été distribué dans les 800 foyers que compte notre village (copie jointe).

Bref beaucoup d'interrogation et de mécontentement à ce jour.

Je tenais à vous faire part de cette situation qui sans éclaircissement précis surtout concernant l'accroissement éventuel de la circulation et les risques d'inondations possibles menace de se dégrader.

Pour ma part je trouve regrettable de sacrifier plusieurs dizaines d'hectares de terres de culture de très bonne qualité au profit d'un modèle d'entreprise qui tombera en désuétude d'ici une dizaine d'années.

Afin de faciliter l'acheminement du courrier, veuillez adresser toute correspondance à

Mairie de Marquillies

126 Place Léon Bocquet – 59274 MARQUILLIES

Tél : 03.20.29.00.09. – Fax : 03.20.49.96.63.

@ : [mairiemarquillies@nordnet.fr](mailto:mairiemarquillies@nordnet.fr)

Pour preuve : que sont devenus les grands noms de la vente à distance, la Redoute 3 Suisses, Vert Baudet et bien d'autres dans leur cœur de métier pourtant fer de lance en leur temps et quelque part précurseurs du e-commerce ?

Des salons de la VAD étaient même organisés à Lille Grand Palais pour valoriser ce type de vente. Mais c'est la destinée inéluctable de tous ces modèles économiques qui se font dépasser par le temps et les innovations humaines.

Nous laisserons encore plus de friches industrielles aux générations futures tout en dégradant définitivement le paysage pourtant si rural dans cette zone des Weppes.

Et puis pourquoi toujours tout sacrifier aux transports routiers. Notre métropole est irriguée par un vaste réseau fluvial qui est sous exploité. Au beau milieu de la zone du SIZIAF, proche de la zone Illies Salomé, passe un canal où l'on ne voit jamais une seule péniche ou si peu.

Pourquoi ne pas se pencher sur ce mode de transport largement moins polluant que tous ces camions sur les réseaux routiers sursaturés. J'avais déjà évoqué cet aspect lors d'une réunion en mairie de Salomé et par mail avec M. Daniel Janssens.

Bien avant moi M. André Luc Dubois, maire de Don avait également donné son avis sur cette question restée sans réponse.

On met souvent en avant la création d'emplois dans ce type de projet ce qui est bien entendu indiscutable mais ce seront des emplois peu qualifiés, parfois précaires, et souvent saisonniers.

A ce sujet le maire de Chartres a récemment refusé l'installation d'une zone logistique pourtant pourvoyeuse de 2000 emplois. Il estimait qu'intégrer 2000 personnes peu qualifiées présentait un risque de déséquilibre social pour sa ville.

Voilà donc quelques remarques au sujet de cette zone qui suscite beaucoup d'interrogations et de mécontentement.

Veillez agréer Monsieur le Président mes plus sincères salutations.

Le Maire

Dominique DHENNIN